



Documents & Reports

[Home](#) > [Documents & Reports](#) > [Report Details](#)

Lebanon - Environment and Solid Waste Management Project : étude d' impact sur l'environnement

Document Type: Environmental Assessment

The main objectives of the project are to: 1) eliminate hazardous and unsightly dumping of solid-waste; 2) improve methods of waste collection and disposal; 3) improve cost recovery and modernize municipal accounting systems; 4) improve the quality and marketability of compost, through the introduction of sorting of the waste at the entrance to the compost plant; and 5) increase the involvement of the private sector in solid waste management. The project has four components: 1) collection equipment; 2) landfill civil works; 3) waste disposal facilities; and 4) technical assistance including a coastal zone management plan. This study analyzes the environmental impacts of compost plants at Saida and Zahle and the Ammrousiyeh complex. The study finds that, despite its advantages, the composting plant may have negative impacts including: 1) the change in land use at the selected site from agricultural to a waste disposal site; and 2) the nuisance to the local population, including noise, and air pollution due to increased traffic and plant operations. In the study, it is recommended that the Ammrousiyeh complex not be expanded and study results are presented on hospital and industrial wastes.

Keywords: Air pollution; Capital investments; Coastal zone management; Composts; Environmental impact assessment; Hazardous waste disposal; Hospitals; Industrial wastes; Land use; Landfills; Noise pollution; Nongovernmental organizations; Private sector; Solid waste management; Technical assistance; Traffic; Waste disposal; Waste recovery; Wastes

Document Date:	1995/02/28
Author or Sender:	LIBANCONSULT Ingenieurs Conseils
Document Type:	Environmental Assessment
Report No:	E72
Collection Title:	World Development Sources, WDS 1997-2
Volume Title:	Environmental assessment summary
Volume No:	1
Country, Region or Area:	Lebanon
Region:	Middle East and North Africa
Sector:	Environment
Sub-Sector:	Pollution Control / Waste Management
Project Name/ID:	LB-Solid Waste/Environment -- P005345
Credit No:	n/a
Loan No:	3899
Trust Fund No/Name:	n/a
Date Stored:	2000/02/24

Document Download

Use the free Adobe Acrobat Reader to view pdf files.

- PDF 24 pages - 1.68 MB (approx.)
- Text

How to Order?

- ▶ See documents related to this project

الجُمهُورَيَّةُ الْلَّيْبَانِيَّةُ
 مَكْتَبُ وَزَيْرِ الدَّوْلَةِ لِشُؤُونِ التَّسْمِيَّةِ الإِادَارِيَّةِ
 مَرْكَزُ مَشَارِيعٍ وَدَرَاسَاتِ الْقَطَاعِ الْعَامِ

[Documents Home](#) | [Advanced Search](#) | [Browse](#) | [Help](#)

[Contact Us](#) | [Help/FAQ](#) | [Index](#) | [Search](#) | [Home](#)

 © 2001 The World Bank Group, All Rights Reserved. [Terms and Conditions](#). [Privacy Policy](#)

SOMMAIRE	Pages
* 1. FFELIMINAIRES.....
III- METHODOLOGIE DU CHOIX DU SITE	ITE
IV. CRITERES DE CHOIX DU SITE.....
1N CRITERES DE CHOIX.....
2. A SITUATION DUTERRAIN
3. SURFACE DUTERRAIN
4. MORPHOLOGIE ET TABIETTE DUTERAN
5. GODELIGIE, MATURE ET PUMAL DU SUBSTRATUM TIMEDAT
7. HYDRA; 3QE F.....
8. CONDITIONS AJAMMOUE
9. Des TEDES DR
10. DEPOBMDRE DES MATEFLUX DE CONSTRUCTION DES DGU PERIPHERIQUE	10
11. LOCALISATION DSEILIV U RES EM R	10
it FAUNE ETFARE	11

CONSEIL DU DEVELOPPEMENT ET
DE LA RECONSTRUCTION
LIBAN
ETUDE D'IMPACT SUR
ENVIRONNEMENT
CRITERES GENERAUX POUR LE CHOIX DE SITE POUR
DECHARGE CONTROLEE
ENVIRONMENTAL IMPACT ASSESSMENT STUDY
FINAL REPORT
TOME IIVIV
LIBANCONSULT
Ingenieurs Conseils
FEVREER 1995

13.	Déférence aux puces rociabitaons .ro ..	1:
14.	DwSANCEATL U ES	
16.	DLSRANCEALO AEME LBP YS.....	12
16.	LiwLRSron DANOLEA..	
17.	RICHTTAMOWOLO	
18.	RICHESSES ARCHEBOLKJUS~	
19.	CONFORMa LIWUMET DU TURTOIR	
20.	ArMIDE POLQUBETSOZALH	
21.	PROFAMEIDUTERRAIN....	
22.	COUT DU TERRMN	
23.	OPIMISAON DU COUTGLOBAL RINCOPANTDEONNmCnON ETD'CRPLOITmaONS ..	14
V-	RECOMMENDATIONS GENERALES FOUR L'ETANCHEITE DU FOND DE A	
VI-	PERMETURE DES DECHARGES V.....	16
VII-	CONCLUSION	19
VIII-	DETERMINATION DES SURFACES REQUISES POUR LES DECHARGES	20

CRITERES GENERAUX FOUR LE CHOIX DU SITE DES DECHARGES

CONTROLES

I- PRELIMAIAS

Les ddachages font partie des options incontournables dans toute politique saine d l'environnement. Elles accompagnent par nccssit toutes les autres solutions connues d'Elimination des ddchets; incinrration, compostage, recyclageetc. pour absorber les michefors st les rofus, sapports excdentaires en prie de pointe ou la totalit des apports lors des arrm pour revision ou rparation. tUne ddcharge n'est jamais en panne et admet le probleme des apports hterogencs ct irrguliers en volume.

La ddcharge contrle, fait appel i des techniques eta ides materiaux modernes. Elle est un procdé de traitement i part ontias, quoiqu ne nncessitant pas d'infrastructure importante.

Cette technique prsente en effet les avantages suivants:

- Par son faible coiut en investissement et en ibnctionnement, silo constitue pour less groupements de municipalits des Cans, un moyen dciliminer les dechets dans les conditions satisfaisantes;
- * bien controle, son exploitation permet de maintenir la quali des Paysages, de limiter les nuisances, d'tviter les risques de pollution, et eventuellement de vualoriser les dchets;
- * bien rdamndage apres fermeture, elle peut Etre ronde i la culturm ou transformfec en forEt, en parc, en terrain de sporL Elle peut mme servir a rEhabiliter un site degrade.

II- INTRODUCTION

Les considErations de la localisation et du choix d'un site pour ne ddcharge contrle sont trts sensibles au Liban on gard il l'environnement humain.

-1 -

Le choix du terrain faisant intervenir simultanment des critres techniques, economiques, politiques et sociaux. un compromis est souvent difficile A raliser.

Les critres techniques doivent reprsenter la base essentielle pour le choix du site, tout en incorporant les autres facteurs.

Les critres economiques sont bien presents compte tenu de la situation financire de l'etal En parallcle, les critres techniques doivent tre rcspects En effel si les souls terrains disponibles ne correspondent pas a ces critres, des travaux supplimentaires devnnl etre tudis puis rialisEs et en particulier l'EsanChEification. Cs travaux de mise a niveau amneront ncessairement un surcoft important du proje.

La situation politique et sociale au Liban est trs sensible, et particuliEre. Ce fait ndcssi it une coordinationct coopration sdrieuse avec les representants de la region

concernée pour l'identification des sites dont la faisabilité est admissible.
111- MÉTHODOLOGIE DU CHOIX DU SITE
La méthodologie générale à suivre dans le processus du choix du site, requiert les étapes suivantes:

- Révision approfondie des sites proposés et recommandés dans les Etudes déjà faites telles que "Camp Dresser's Master Plan for Solid Wastes Management" de 1982, "Damage Assessment 1992". La détermination de la convenance des régions spécifiques est déterminée & raide des plans de la région ainsi que des visites sur site.

- Détermination des régions techniquement admissibles et viables pour la construction des décharges en se basant sur les plans généraux topographiques, géologiques, hydrogéologiques, hydrologiques, ainsi que les études déjà faites.
- * Réunions avec les autorités locales concernées pour:
 - Identifier la situation actuelle relative au secteur des déchets solides
 - Coordonner une action commune avec les groupes politiques de la région et certains organisations intéressées par la sauvegarde de l'environnement.
 - Entendre le point de vue de l'opinion politique et sociale de la population directement en relation avec les zones techniquement viables pour servir de centre d'enfouissement des ordures. Ceci permet d'éliminer les terrains qui présentent des difficultés d'ordre politique ou social. Des réunions avec les autorités locales, les groupes politiques ainsi que les organisations gouvernementales et non gouvernementales de la région seraient effectuées.
 - Visiter les sites proposés (si existants).

-2-

- Sélection préliminaire d'un site baste sur des données générales et des visites sur le terrain. Une étude plus approfondie sera ensuite entrepris pour vérifier les critères de conformité nécessaires pour le choix du site.
 - Vérifications des contraintes inhérentes du site dans les domaines urbanistiques et archéologique et touristique.
 - Étude hydrogéologique et géotechnique préliminaires du site.
 - Préparation des études préliminaires du site choisi.
 - Sélection définitive du site et soumission aux autorités locales des documents nécessaires pour procéder à l'expropriation éventuelle.
 - Préparation des plans détaillés pour le site choisi.
- IV- CRITERES DE CHOIX DU SITE
- Les principaux critères de choix du site sont développés dans ce qui suit l'importance a affecter à chaque critère varie d'un site ou d'une région A l'aure, selon les considérations locales.
1. La situation du terrain par rapport aux zones de collecte
Le lieu de décharge ne doit pas être très éloigné des agglomérations qui produisent les déchets. Ainsi les trajets inutiles sont évités et les frais de collecte et de transport se trouvent minimisés. Dans la pratique on admet une distance maximale de 15 km sans reprise, avec une localisation située au baricentre des zones desservies. Dans le cas d'une solution de transfert, cette distance sera portée à plus de 50 km. Cependant, il faut noter que les stations de transfert ne sont pas applicables au Liban pour des raisons qui relèvent du principe: à chaque camion ces ordures.
 2. Accessibilité du terrain
Le bon choix du terrain nécessite l'accessibilité adéquate du terrain pour les bennes de collecte. Le facteur à considérer est la présence dans la zone à exploiter d'infrastructures routières en bon état et des voies permettant de parvenir facilement aux réseaux routiers principaux.
En fait, afin de minimiser les coûts de transport, l'accès au site doit être le plus direct et le plus court possible. Il n'est pas désirable d'avoir un accès à travers des régions avec une haute densité de population.

-3-

3. Surface du terrain disponible

La durée d'exploitation de la décharge est déterminée par le nombre d'habitants desservis et par la capacité de stockage qui, à son tour, dépend de la surface du terrain, de sa morphologie, et de la hauteur disponible pour la décharge des ordures.

Par conséquent, la surface requise reste fonction des facteurs mentionnés ci-dessus. Des surfaces bien déterminées sont requises pour la construction d'une décharge contrôlée, néanmoins, en tenant compte toutefois que trouver un terrain technique valable et ayant la surface nécessaire peut poser des problèmes. Ceci est surtout accentué dans les centres urbains où les régions cotières offrent de la densité très élevée et donc moins faisables du point de vue économique, étant donné le coût d'investissement énorme. De plus, la population dans les zones urbaines a une densité plus élevée et peut être enclivée à accepter la présence d'une décharge à proximité.

Par conséquent, la surface requise pourra être diminuée en vue du terrain disponible, affectant alors la capacité de stockage et la durée d'exploitation; cependant des mesures peuvent être prises pour améliorer la situation comme l'usage d'un broyeur qui permet d'augmenter la densité des déchets et par la, la capacité de stockage et la durée de vie de l'exploitation.

On pourra aussi se satisfaire d'une surface inférieure au minimum de terrains, et procéder par la suite à une extension de la décharge en procédant à une expropriation dont le coût sera assuré par les taxes perçues au cours de l'expropriation.

La détermination de la surface nécessaire de la décharge considérée tient compte des hypothèses suivantes:

- Une répartition en volume de 80% - 90% d'ordures ménagères pour 10-20% de matériaux de couverture.
- Une couverture finale de 1 m minimum de terre.
- Une densité en place des ordures de 500 kg/m³.

4. Morphologie et stabilité du terrain

Le choix du site doit prendre en considération la morphologie et la stabilité du terrain. L'étude de la stabilité doit pouvoir prévoir

les risques de glissement qui peut surgir au niveau des digues et des talus périphériques.

- Les risques de tassement de la décharge.

Par conséquent, le choix se portera sur des terrains à pente faible à moyenne. Les terrains à bâtière sont les fonds de vallons où les appuis trop penus par lesquels des eaux peuvent percer latéralement et créer des problèmes de stabilité géotechnique.

-4-

5. Géologie, nature et perméabilité du substratum immédiat

La géologie et la perméabilité du substratum immédiat des terrains du site et des alentours (environ 1 km) est un facteur majeur à considérer.

Cette perméabilité peut être déterminée par des essais en site type LEFRANC ou similaire ou par des essais en laboratoire. La perméabilité d'un site de décharge dépend avant tout de la nature des sols sous la décharge ainsi que de la nature des déchets à enfouir. Ce facteur fait intervenir non seulement l'épaisseur de la couche des sols sous la décharge, mais aussi leurs propriétés physiques, chimiques, et biologiques.

Habituellement, les sites sont classés en 3 catégories en fonction du taux coefficients de perméabilité (coefficier de Darcy): sites imperméables, semi-imperméables et perméables, tels que illustrés dans le tableau.

Classement I	Classe I	Classe II	Classe III
sites imperméables	sites semi-perméables	sites nette 101 ct 10' mls > 10 ml/s	
coefficier de 0.19M mis (Olinmjour)		(0.1mm et 10cm/jour) (10cm/jour)	
perméabilité Caractéristiques migration			favorise la migration rapide

ndigeeble du lessivat lessivat à faible débit du lessivat
Exemples schistes argileux ardoises, grès miliu sablo-argilicu, graviuers, alluvions
mams, etc.

Appréciations terrains favorables mais nécessite de pouvoir épurer du drainier les effluents sol est suffisant peuvent recevoir que des dtchcls incertes.

Cette classification rmste schetifique. En effet, l'EtanchEitt d'un site West pas le soul critre i relenti. Certains sites semi-permiables s'avèrent convenables, en raison du rôle epurateur de leurs terrains sous-jacents grice a un ensemble de phénomènes complexes:

- Physiques (absorption et retention capillaire).

- Chimiques (prdcipitation do sois pouvant piéger certains éléments toxiques ou dangereux, adsorption, formation do gels, change d'ions).
- Biologiques (biodegradation).

Toutefois, afin que la filtration et l'épuration des effluents de la décharge soient efficaces, il est nécessaire que l'espaceur do la zone non saturée soit suffisantac D'une fagon gencrale, les terrains aquifers poreux (sables, petits graviors et roches a liants argilicux) conviennent mieux que les roches karstiques ou fissurées (calcaires, craie, etc.).

Remarque: Si uno carrieo d'essafocto est envisagdo commesitodecharge, il convient d'examiner la perméabilité des parois du front do taik; en effet, des infiltrations d'eau cdo gaz do fementation peuvent se produire si les ordures sont adosados a des terrains très fissurés; on peut y rendior en interposant une paroi d'argile entre la masse d'ordures et la paroi, ct/ou par un dispositif d'étanchéité artificiel.

En effet, Ic bon choix des terrains correspond à un substratum peu perméable (argile, marrons....); d'autre part, memo s'il n'y a pas do terrain étanche disponible, un terrain poufrait être étanchéit a moindre frais soit par un pracd6 natural (couche d'argile de 0,9 m minimum au fnd du casierl otlu bion artificiel ensemble geomembran et geotextile.

Cette démarchisation devint do plus en plus d'actualité dans un bon nombre de sites do décharge.

La géologie et la perméabilité du terrain sont déterminées par des examens géologiques et hydrogéologiques effectués par le moyen de la pelle mécanique e des forages.

* Reconnaissance du sol a la pille ioncanique Des trous ou des tranchées sont réalisées fit la polio mcaniquo (godet rétro ou benne percuse) Jusqu'a la profondeur maximum du bras de la poli c (6- 8 m) ou jusqu'au refus sur un tefain rocheux ou trop dur.

La situation de chaque sondage est cartographiée, et pour chaque sondage, on effectue

- Un relevé géologique de détail en précisant les éventuelles arrivées d'eau, les changements de facies et de texture.
- Une prise d'chantillon i chaque changement notable de la nature du terrain pour essais en laboratoire L programme d'essais sera établi en fin de prospection au vu décla nature et de l'homogénéité du sol.
- Des mesurs de vitesses d'infiltration de l'eau des terrains saturds.

-6-

Réalisation de forages de reconnaissance
 Des forages sont implantés et poursuivis jusqu'à atteindre la première nappe aquifère. Si celle-ci n'existe pas, ils ont une profondeur maximale de 15 à 20 m. Leur nombres est décidée en fonction de la complexité hydrogéologique du secteur.
 Les forages qui doivent ensuite être équipés en piezomètres ont un diamètre suffisant pour descendre en tant que de besoin une pompe de prélevement.
 La 8^ete du forage doit être cimenté sur une profondeur de 5 m, la cimentation étant d'autant plus importante que l'aquifer est utilisé pour l'alimentation en eau potable dans le secteur. Le tube interne pourra être métallique ou PVC; il est entouré par un massif de gravier.

Un prélèvement d'eau est effectué après pompage (renouvellement de l'eau du forage) et une analyse chimique permet d'établir l'état zéro de la qualité de la nappe avant l'ouverture de la décharge.

Le puits est protégé contre les risques de détérioration; il est équipé d'un couvercle cadenassé et d'un petit bâton.

Au cours du forage, on précise:

Les conditions et caractéristiques du forage

La coupe lithologique des terrains

La levée des venues d'eau, du niveau statique après stabilisation

La prise d'échantillons éventuelle (intacts ou remaniés)

Les essais géotechniques si jugés nécessaires

* Essais géotechniques en laboratoire

Le programme sera adapté en fonction du terrain. Des essais peuvent être utilisés si les sols sont fuis, peu perméables, en quantité suffisante sont identifiées lors des reconnaissances citées ci-dessus.

Les caractéristiques et analyses qui peuvent être déterminées sont les suivantes:
 granulométrie, pourcentage des plus gros éléments, limites d'atterrissement ou Equivalent en sable, essai au blé ou méthylène, dosage des matières organiques, essai Proctor, essai de perméabilité sur moule Proctor (non exhaustif).

L'examen géologique détaillé comprend:

- Description du contexte géologique régional
- Inventaire des richesses minérales exploitées ou non, des sites géologiques et archéologiques protégés

-7-

- Interprétation des sondages à la pile mécanique et des forages: coupes, corrélations...
- Description stratigraphique et lithographique des terrains du site
 - * - Disponibilité des matériaux de constitution des digues (exigences en tenue mécanique et en perméabilité)
 - Interprétation des essais géotechniques au laboratoire pour préciser les modes de mise en place des maladrins qui suivront à la construction des digues primaires du site (densité, teneur en eau lors du compactage); utilisation des critères routiers, par exemple
 - Disponibilité des matériaux de couverture (oxygénées moins: ripabilié)
 - Disponibilité des matériaux drainants (gravier non calcaire, 20/40 si possible)
- 6. Hydrologie

Dans le choix d'un emplacement, la protection des cours d'eau est un facteur essentiel; il convient de tenir la décharge à une distance suffisante des cours d'eau, des barrages retenus servant à l'alimentation et d'un émissaire général, des points de prélèvement d'eau servant à l'alimentation des collectivités. La distance sera déterminée en fonction de l'étude hydrologique qui comprend:

 - Réseau des découlements de surface
 - Situation du site par rapport au réseau hydrologique local; il faut éviter d'avoir des ruisseaux ou cours d'eau difficile à détourner
 - Superficie du bassin versant; il est mieux d'avoir un bassin versant en quantité très

- Esfiltration du ruissellement potentiel sur le site, du débit de crue des cours d'eau s'ils traversent au bordent le site
- Qualité de l'eau (cours d'eau le plus proche) pour rejet des lixivials après traitement.

7. Hydrogéologie

L'intérêt critique est de préserver les nappes phréatiques des effets du ruissellement des eaux sur la décharge et des déchets à la base de la décharge qui pourraient se produire après percolation des caux de pluie & travers la masse des ordures, bien que selon diverses observations, la quantité d'eau qui s'écoule à la base de la décharge soit très faible par rapport aux pluies qui lui ont donné naissance. Tout emplacement doit faire l'objet d'une étude géologique et hydrogéologique. Cette étude a pour objet de s'assurer qu'les eaux de ruissellement et les caux d'infiltration percolant à travers la décharge ne pourront rejoindre une nappe phréatique utilisée pour l'alimentation qu'après un parcours suffisant dans un sol de nature à effectuer une filtration convenable (par exemple circulaire du 22 Février 1973 en France).

-8-

On peut signaler à ce propos que la pollution de nature bactériologique est, en général, fortement réduite dans un sol riche en solvant, et cela d'autant mieux que la longueur du trajet jusqu'au point de puisage est importante. Par contre, une pollution chimique peut s'effectuer bien davantage sur une distance variable suivant l'importance de la décharge. La puissance de la nappe et la vitesse de circulation des caux souterraines. Il y aura donc lieu de porter tout son attention sur la pollution chimique possible, notamment dans le cas de réception de déchets industriels, chose qui doit être prohibée.

En général, le choix doit considérer les critères suivants: niveau, profondeur et exploitation de la nappe phréatique au voisinage du site; repartage de venues d'eau souterraines, sources, des captages d'eau, ces puits utilisés ou non; il convient d'apprécier leur côté topographique, la profondeur de l'eau dans le sol et éventuellement ses caractéristiques avant l'installation de la décharge.

Par conséquent, il est préférable d'avoir un aquifère profond, et un aquifère non

utilisé en aval du site pour l'alimentation en eau potable. Ces informations permettent aussi de dessiner une esquisse piézométrique nécessaire pour l'implantation ultérieure des forages de reconnaissance et des piézomètres.

L'examen hydrogéologique détaillé qui est nécessaire pour le choix du site, comprend:

- Description du contexte hydrogéologique régional: schéma piézométrique avec indication du sens d'écoulement, les axes de drainage et les relations entre rivière et nappes alluviales.

- S'il y a une nappe au droit du site, description de sa profondeur, direction d'écoulement, variations saisonnières, utilisation, qualité chimique.

- Présentation du système de contrôle de la qualité chimique de l'eau de la nappe si celle-ci est utilisée en aval: position de piézomètres de contrôle (1 en aval et 1 amont du site, s'il n'existe pas de puits pouvant remplir cette fonction).

8. Conditions climatiques

Les débits d'ordures doivent être installés de préférence dans les zones les moins exposées aux précipitations; on s'efforcera de choisir des sites recouverts peu d'eau de ruissellement (on évitera en particulier les fonds de vallons).

Par ailleurs, il faut tenir compte de l'orientation et de la force des vents à cause des risques d'érosion d'éléments. Enfin, il convient d'implanter les dépôts loin des cours d'eau des zones de captages d'eau potables et hors des régions inondables afin d'éviter le lessivage du déchet et les entraînements de déchets (zones montagneuses ou neigeuses...).

Par conséquent, il est indispensable de faire une étude exhaustive des données

-9-

météorologiques concernant les précipitations, les températures, les vents, cl
l'déporisation.

9. Disponibilité des matériaux de couvertures

Dans le cas de décharges contrôlées, la nécessité de recouvrement fréquent des déchets implique des quantités importantes de matériaux de couverture. En fait, les terres de couvertures pour une décharge contrôlée sont dans l'ordre de 15 à 20 % du volume total de la décharge.

Aussi lors du choix de l'emplacement, il faut penser aux conditions d'exécution au sein particulier il convient de se préoccuper de la disponibilité, à proximité de la terrasse ou des matériaux devant servir de couverture, et ce afin d'assurer une exploitation économique de la décharge. En l'absence de terre de couverte adaptée sur le site, les coûts d'opération d'une décharge s'élèvent de 50 à 100 % plus élevés.

Les examens géologiques peuvent déterminer la quantité disponible de matériaux convenables pour la réalisation d'un dique et de matériaux de couverture. La terre de couverture la plus adéquate consiste en un sable siliceux facilement compactable et raisonnablement imperméable. Il permet en outre l'échappement du gaz butane.

10. Disponibilité des matériaux de construction des digues怕phériques

Tenant compte du volume énorme de matières à perméabilité assez basse nécessaire pour la réalisation des digues怕phériques, il est beaucoup plus économique de localiser la décharge dans un site où il existe de la terre convenable au site ou bien à proximité.

11. Localisation des servitudes réglementaires

La localisation des différentes servitudes réglementaires par rapport aux parcelles du terrain considéré doit être prise en considération. Ces servitudes comprennent la présence de lignes électriques et/ou canalisations d'eau potable à proximité du terrain pour l'exploitation de la décharge.

En fait, la proximité du terrain par rapport à ces servitudes va minimiser aussi bien les coûts de construction de la décharge que de l'exploitation.

En plus, en cas d'existence des lignes électriques et canalisations d'eau passant dans le terrain, la coordination avec les Administrations concordées pour modifier l'emplacement de ces installations sera nécessaire.

-10-

12. Faune et flore

L'emplacement d'une décharge doit prendre en compte les données biologiques et l'impact écologique anticipé de la décharge. Cependant des mesures seront envisagées pour réduire les effets négatifs sur la faune et la flore pendant l'exploitation (telle que la création de verdure et plantation d'arbres). Ceci peut entraîner un compromis difficile à réaliser avec le critère de situer la décharge au centre de la zone de collecte.

13. Distance aux plus proches habitations
Le site doit être suffisamment éloigné des habitations et des infrastructures (terrains de sport, espaces boisés) pour éviter la gêne qui pourrait être causée pendant la période d'exploitation (concernant notamment lodeur, esthétique, bruit, prolifération éventuelle des insectes).

Cependant, ces considérations n'ont rien d'absolu et chaque cas doit faire clairement le point car l'éloignement n'est pas rigoureusement nécessaire, mais l'exploitation ne peut être autorisée qu'à la condition que des mesures soient prises pour prévenir les dangers ou inconvenients de l'établissement.

Néanmoins, les commissions d'études de l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) recommandent, par prudence de se tenir à 200 mètres au moins de la plus proche agglomération.

Les recommandations françaises (circulaire du 9 Mars 1973) retiennent également en principe cette distance minimale de 200 mètres. Toutefois la distance minimale 3 respecter pourra tenir compte des conditions locales. Elle est susceptible d'être augmentée si celles-ci sont particulièrement défavorables. Par contre, elle pourra être

rdduite, a titre exceptionnel, dans des cas particuliers ddment justifics. Il pourra en être ainsi par exemple, si des obstacles topographiques ou autres (existence de rideaux d'arbres, de massifs boisés isolant ou entourant la décharge etc.), assurer une certaine protection du voisinage.

De même il pourra arriver que l'on soit amené à établir une décharge contrôlée à moins de 200 mètres des habitations, lorsque les conditions locales seront telles que la gène pour le voisinage peut être très réduite et de courte durée, et si l'opération permet de substituer à un terrain inutilisable, voir peu salubre (ancienne carrière, terrain marécageux, etc.), un aménagement apportant une amélioration certaine pour la collectivité, ou facilitant la création d'un équipement nouveau intéressant: parc, jardin public, terrain de sport, etc.

Il est évident que, même dans un tel cas, le souci d'assurer les nuisances ne devra pas être perdu de vue, et on sera amené, le cas échéant, à prescrire les précautions

- 11 -

spéciales; on pourra, par exemple, organiser le chantier de façon à commencer du côté des habitations à pruderie et faire en sorte que le front de décharge s'éloigne rapidement.

14. Distance aux plages

On doit tenir la décharge à une distance suffisante des plages et baignades, des terrains de sport et des campings et aussi des sites conchyliologiques pour lesquels une distance minimale de 500 mètres est exigée. Cependant, ces distances pourront être réduites au cas où des mesures adéquates seront prises.

15. Distancé à la lisive

De même, une certaine distance doit être réservée entre la décharge et la lisive de tout espace boisé afin de protéger ce dernier contre tout risque d'inondation, permettre racées et faciliter la défense contre l'incendie; elle est fixée par les services forestiers et les services de défense contre l'incendie. Ajoutons que les massifs forestiers particulièrement exposés font l'objet de mesures spéciales de protection. En France, la circulaire du 13 juin 1969 du Ministère de l'Intérieur français fixe une distance minimale de 200 mètres.

16. L'intégration dans le paysage

L'intégration d'une décharge conçue dans le paysage doit créer un souci majeur lors du choix d'un site afin de diminuer les nuisances potentielles sur la population. Ce souci d'intégration doit être présent:

- Lors de l'aménagement de la décharge (réalisation de plantations ou de levées de terre périphériques, dosserins à masquer la décharge)
- Lors de l'exploitation de la décharge (exploitation par aéroglisse de petite taille, ralentissement des alvéoles terminées)
- Lors de la réhabilitation de la décharge, l'utilisation ultérieure du site (lieu de promenade, mise en culture) doit être déterminée dès la conception du projet.

L'étude paysagère qui sera faite peut conduire à un retour au profil naturel ou préconiser un autre profil.

Par conséquent, il est nécessaire de connaître, dès l'origine du projet, réutilisation finale de la décharge. Le remplacement pourra dans une certaine mesure dépendre de cette utilisation suivant qu'il s'agit d'une mise en culture, de la création d'un parc ou d'un jardin public, d'un espace sportif ou d'un espace de loisirs. Ainsi, le regard dans la zone considérée ainsi que la gène qui pourrait en résulter.

- 12 -

Enfin, rappelons que les décharges peuvent contribuer à la réhabilitation d'un site dégradé.

17. Intert touristique
Le choix du terrain devra tenir compte de l'existence d'intérêt et activités touristiques dans la zone considérée ainsi que la gène qui pourrait en résulter.

Cependant apres exploitation, un dveloppement du tourisme pourra tre favorisE grace a un mode de regElration adapt Le choix et la misE en place d'un rdamnagement adapt poul conduire i crer un impact positif notamment au niveau paysago.

Cependant, pendant l'exploitation, des mesures peuvent ert prises pour rduire les impacts viscis ct phoniques notamment dans les regions ou un interet touristique est identifie, en crant un impact positif notamment au niveau paysager.

t Richesses archEologiques Lors du choix du terrain, il est preferable d'Evitor de localiser une dcharge sur an terrain o fu il existe des risques de ddcouverte de richesses archEologiques.

Ceci doit etre imis en relief dtant donne que dans uno grande parliees reGions Libanaises existent des wnes CL sites Romains et Pheniens- Cependant dans le cas d'un terrain choisi ou des richesses irchEologiques peuvent tre trouvEs, des mesurs devront donc ctre prises, les services de la Direction des Antiquites devront 6tre prEvenus ct les opErations de dcapage scront suivies par un spcialiste.

19. Conformit A l'amEnagement do territoire

Le choix du site doit so referer au plan d'urbanisme de La region concerne. Et sy conformer si des zones sont selectionnnes a cet eelfe

20. Attitude Politique et sociale

La situation politique et sociale au Liban est particuliErment sensible, elle joue un rEle majeur dans le processus du choix du site, ceci doit etc surtout pris en considration dans les regions oft il y a eu un dplacement intense de la population durant les anits de guerre, accompagnEs en general de perturbations sociales. Co fail noessite la coordination et la coopEration avec les reprEsentants de la region pour ridentification des sites politiquement viables et neutres.

-13-

L'atitude négative de la population face aux dchets solides ne doit pas tre oubli. En fait, les gens sont convaincus de la nEcessite de trouver unc solution rationnelle du

problEme des ordures, mais non a jour frais.

Le proverbe Amricain renomm NIDBY "Not In My Back Yard", illustre parfaitement la situation actuelle.

21. Propriete do terrain

Le choix du site portera en premier sur des terrains qui sont les propn.4s des Municipalites ou du domaine public. Cr choix Evite rexpropriation el le couit qui en dEcoule.

Dans l'impossibilit de sElectionner ainsi un site admissible le recours a l'exppropriation st impose.

Cependant, il faut noter que dans la plupart des rgions Libanaise, il y a tres peu de terrains rechniquement valables et appartenant au domaine public. Dans cc cas li, l'exppropriation de terrains privEs s'impose.

22. Couit du terrain

Tenant compte de la grande surface de terrain requise pour la construction de la dcharge, le couit du terrain reprEsent dans certains cas un fceur important pour le cout d'arrangement de la dcharge et par li de sa faisabilite dconomique.

Il est ainsi indispensable de localiser le site dans une region ou le prix de metre carre de terrain n'esL pas asscz elve.

23. Optimisation du co st global incorporant le couit de construction et d'exploitations

La faisabilite de la dcharge est affectEE par les couits de construction et des couts d'exploitation.

La proportion de ces couts varie suivant les critres ct conditions physiques du site, mentionnns Qi-dessus. Le choix du site doit prandre en considration ces deux cotis afin de minimiser le cout global.

-14-

RECOMMANDATIONS GENERALES POUR L'ETANCHEITE DU

FOND DE LA DECHARGE

Il est souhaitable de choisir des sites naturellement imperméables ou peu perméables. Cependant, on peut retenir un site et procéder alors à son imperméabilisation. Ceux-ci peuvent être naturelle (disposition d'un =an argileux compacté) ou artificielle (membrane bituminous).

En fait, l'étude géologique et les reconnaissances sur chaque site permettent de préciser la perméabilité des terrains en place, et la profondeur de la nappe phréatique si elle existe au droit du site.

L'épaisseur des terrains non saturés nous renseignent sur les excavations qu'il est possible d'effectuer. La zone non saturée doit être épaisse de 5 mètres au minimum. En l'absence d'aquifère et dans le cas de terrains naturellement peu perméables, le fond des casiers est décapé sur 2 à 3 m puis recompté en couche de 0.20 m sur 0.60 m de hauteur.

Dans le cas plus défavorable: présence d'un aquifère, forte perméabilité ou bien hydrogénogène du sous-sol, un dispositif d'étanchéité par géomembrane est préconisé comprenant classiquement:

* Etanchéité par matériaux naturels
Elle consiste à disposer un écran argileux de quelques dizaines de centimètres en fond de décharge. Une fois compacté, cette couche assure une bonne étanchéité du site.

* Etanchéité artificielle

L'étanchéité par géomembrane permet de concevoir une décharge sur un terrain dont la perméabilité est insuffisante, cependant, son succès est important. Cette technique, qui se développe de plus en plus utilise un film plastique imperméable qui se dispose au fond de la décharge. La membrane devra être relativement épaisse et présenter de hautes résistances mécaniques et la possibilité d'allongement importants. Une couche de géotextile de protection est posée sur la membrane pour empêcher son poinçonnement ventiel. Actuellement, on réalise l'étanchéité artificielle des terrains avec une géomembrane manufacturée chimiquement compatible avec la décharge de l'affouillement suivante:

- Étalement d'une couche d'argile de 0.5 m assurant une assise souple à la géomembrane.
- Pose d'une géomembrane étanche, et résistante muni d'une double géotextile.
(r'assemblage de la géomembrane doit être réalisé, par une entreprise spécialisée et le travail doit être contrôlé).

-15-

- Recouvrement général par une couche de 50 cm de sable pour éviter tout accroc lors de la mise en décharge des premiers déchets.
Les principales qualités d'un film plastique destiné à l'étanchéité sont:

- imperméabilité à l'eau et aux gaz,
- résistance chimique aux déchets (notamment aux hydrocarbures),
- durabilité

VI- FERMETURE DES DECHARGES SAUVAGES

Un élément essentiel d'un système adéquat de gestion de déchets solides consiste en relégation et la fermeture des décharges sauvages actuelles qui constituent un danger sérieux à l'environnement. Tout d'abord, il est nécessaire de bien visualiser les problèmes afin de prendre une première phase de mesures pour améliorer la situation de la décharge, et de fermer ces décharges en seconde phase lorsqu'une solution alternative de traitement des déchets est atteinte et mise en service.

Tes décharges actuelles non contrôlées doivent être fermées et posséder remblaiés.

pour arrêter la production des lixiviats et des gaz susceptibles de contaminer la nappe, l'eau de surface et l'atmosphère.

Dans cette perspective, il est suggeré d'arrêter toutes décharges non couplées dès le fonctionnement d'une autre facilite de traitement sauf dans le cas où le niveau de la décharge actuelle est plus bas que le niveau naturel du sol. Dans ce cas là, et dans l'impossibilité de trouver la quantité requise du sol pour remplir la fosse, il serait peut être préférable de continuer la décharge suivant les démarches entreprises dans les décharges contrôlées (exemple couvrir les déchets avec du sol à la fin de chaque journée).

Dans tous les cas, la randonnée finale doit être effectuée pour réintroduire le site dans son environnement et minimiser les effets correspondants. De fait, il est imprudent de construire une couverture finale ayant une configuration i couche multiple dont la conception doit prendre en compte la quantité requise du sol pour remplir la fosse, il s'agirait peut-être de produire durant plusieurs années.

-16-

Le cas de la décharge sauvage au bord du marais en plus des mesures de protection envisagées pour les décharges normales, une protection contre l'infiltration de l'eau, à savoir la construction d'une digue en pierre ou enrochements limitant la décharge sauvage et ancrée en mer.

Une configuration typique à couche multiple est présentée dans la Figure 1.

La couche de ventilation (1m) sert à canaliser les gaz formés durant la digestion anaérobie des déchets dans des tuyaux perforés d'évacuation.

La couche à faible perméabilité (argile/gomme), située au-dessus de la couche de ventilation, constitue une barrière à l'infiltration des eaux de pluie. Dans les régions froides (exemple Zahit), cette couche imperméable doit être placée en dessous du niveau de la pénétration du gel afin de protéger contre les cycles de gel/dégel qui pourraient lui augmenter sa perméabilité et réduire sa stabilité.

-17-

ECRIAPPEN ; ; ; ZE *A
'CHE 'C E V6: TILLARWF ,
TRRE VEGETLE ,
COUCHE D.RAANE
6)CQ M.Sr\, L.u -
U, -ODECIETSE CF OET

Figure 1. Couverture finale d'une décharge non-controïde avec évacuation des gaz.

La couche drainante a pour but d'évacuer les eaux qui s'infiltraient à travers la couche imperméable.

Le transport des gaz peut s'effectuer verticalement, aussi bien que horizontalement. Dans certains cas, le mouvement latéral des gaz pourrait s'infiltrer dans le sol pour atteindre les sous-sols des immeubles avoisinants; pour empêcher ce mouvement latéral des gaz, un système de collecte doit être installé tout au long du parapet de la décharge.

DECH[ETS MATIERE-S IMPERM-EABLES
*, , , -7, k .. _St, GEO G :-Q. ANP
V. N, 3 R~~~, V~
G - L X~~~-T.: rFAu D
GRA', ERF

Dans le cas de l'indisponibilité de terre de couverture sur le site de la décharge, les coûts de fermeture de la décharge sont élevés surtout si les terres devront être achetées d'une carrière relativement éloignée.

Cependant, une solution alternative et beaucoup plus économique pourrait être envisagée. Cette solution consiste à décharger les terres d'excavation des chantiers de constructions dans les décharges comme une terra de couverture.

On aura ainsi résolu deux problèmes:

- Fournir des terres de couverture nécessaires pour l'évacuation des terres d'excavation, surtout que la période actuelle représente une période de pointe de construction.

VII- CONCLUSION

En raison des risques potentiels de nuisance et de pollution, le choix du site est un élément déterminant pour tout projet de décharge contrôlée, il fait intervenir plusieurs considérations: techniques, économiques, politiques, sociales et environnementales.

On recherchera un emplacement bien situé pour exploiter la décharge contrôlée dans les conditions satisfaisantes tant du point de vue technique et économique que du point de vue hygiénique et environnemental. Etant donné que ces facteurs la sont intégrés, le choix du site doit représenter un compromis optimal sans toutefois négliger les considérations techniques.

S
-19 -

VIII- DÉTERMINATION DES SURFACES REQUISES POUR LES DÉCHARGES

1ère phase:

1- Terrains déjà choisis.
Le tableau qui suit définit la surface de terrain disponible pour implanter une décharge. Figurent dans ce tableau représentent le prix actuel observé à l'emplacement des sites.

CAZA	1 m ² en US \$	SURFACE EN m ²	PRIX APPROXIMATIF
Tripi	32,000	Municipalité	
Chouf 1	40,000	10	
Chouf 2	48,000	Offert	
Saida	74,000	—	
Tyr	61,000	7	
Zahle	99,000	Domaine publique	
Baalbeck	103,000	5	
		2	

2- Autres terrains

Les tableaux qui suivent définissent la surface de terrain nécessaire pour une décharge.

Les prix figurant dans les tableaux suivants représentent les prix moyens du Caaza.

CAZA	MOYEN mn en US \$	SURFACE EN m ²	PRIX APPROXIMATIF
Akkar	70,000	5	
Koura	40,000	7	
Batroun	40,000	7	
Jbeil	40,000	10	
Kesrouan	50,000	15	
Metn	40,000	20	

اِجْمَعُورِيَّةُ الْلَّبَنَانِيَّةُ

مَكْتَبُ وَزَيْرِ الدُّولَةِ لِشُؤُونِ التَّسْمِيَّةِ الإِدَارِيَّةِ
مَرْكَزُ مَشَارِيعِ وَدَرَاسَاتِ الْقَطَاعِ الْعَامِ

Republic of Lebanon

Office of the Minister of State for Administrative Reform
Center for Public Sector Projects and Studies
(C.P.S.P.S.)

CAZA	SURFACE EN m ² , DV m ² , MOYEN EN US \$	PR-X APPROXIMATIF
Bcharred	20,000	7
Zghorma	30,000	10
Baabda	50,000	20
Aley	50,000	15
Jezzine	30,000	10
Nabatich	40,000	12
Magayoun	30,000	10
Bint-Jbeil	30,000	5
Hermeil	20,000	5
Bekaa Ouest	30,000	5
Rachaya	20,000	5
Hasbaya	20,000	5